

Linguistique et didactique des langues : entre stratégie et tactique

GUELLA Noureddine

(Université Roi Séoud, Riyad, Arabie Séoudite).

Résumé:

Les fondements de la linguistique moderne doivent se trouver à la base de tout enseignement des langues. En particulier, les éducateurs et enseignants doivent s'appliquer à transmettre et clarifier les définitions et conceptions scientifiques de la langue, et éviter autant que possible les définitions grammaticales erronées et les définitions tactiques.

Mots-clés : linguistique, langue, dialecte, grammaire, définitions erronées, définition tactique

Cette présentation passe en revue deux domaines sur lesquels les éducateurs, surtout les enseignants de langue(s), doivent insister afin d'éliminer toute confusion et toute fausse analyse concernant l'étude et la pratique de la langue, qu'elle soit écrite ou parlée. Ces deux domaines ont une relation directe aux fondements linguistiques de base sur lesquels tous les linguistes et didacticiens doivent s'entendre – d'où le sous-titre 'entendements linguistiques', et aussi sur les confusions qui entourent le terme 'grammaire' en didactique des langues et sa pratique en classe. Le troisième domaine, dont l'utilisation abusive est à éviter par les linguistes et les didacticiens, a trait à ce qu'on appelle les « définitions tactiques ».

I. Entendements linguistiques

Linguistique: étude scientifique de la Langue

La présentation qui suit n'est ni exhaustive ni ordonnée. Elle offre quelques vues et aspects linguistiques reconnus et jugés comme

acceptables par la majorité des linguistes, quelque soit l'école à laquelle ils appartiennent ou la théorie qu'ils veulent promouvoir. La linguistique est définie comme l'étude *scientifique* de la langue. Cette étude procède d'une approche *empirique* ; cette étude est *descriptive* plutôt que prescriptive. La linguistique considère que la langue en général – ses structures, ses fonctions, ses relations externes – relève de l'étude objective.

Langue parlée vs. Langue écrite

La linguistique considère que la *langue parlée* s'est développée avant la langue écrite. La priorité, dans la théorie linguistique, doit être accordée à la langue parlée ; de plus, beaucoup de linguistes pensent que cette priorité doit même aller aux variétés les plus casuelles de la langue (c'est-à-dire celles qui échappent le plus aux règles normatives et prescriptives). Après tout, la langue écrite n'aurait jamais pu exister sans la langue parlée : les deux forment des systèmes partiellement indépendants. De plus, dans le monde actuellement, très peu de langues sont écrites, et, encore moins, sont codifiés et acceptées par l'écriture et la parole formelles (ou standardisées).

Les linguistes prennent la structure de la langue comme *objectif principal* de description. Beaucoup d'entre eux étudient cette structure en relation avec la fonction de la langue. Beaucoup aussi essaient de montrer les corrélations existant entre les différences culturelles et les différences linguistiques.

La langue étant une propriété de l'individu et de la communauté, beaucoup de linguistes estiment que son étude doit comporter des approches sociales et psychologiques offrant ainsi non seulement des perspicacités dans les relations entre dialectes d'une langue et entre différentes langues, mais aussi des bases de compréhension à l'enseignement et à l'apprentissage des langues, ainsi que des bases pour une analyse et une évaluation critiques de questions philosophiques et pseudo philosophiques liées à la langue.

Linguistique et métalangue

Comme toute autre science, la linguistique (descriptive et théorique) a besoin d'une *métalangue* contenant des termes techniques dénotant des catégories analytiques et des constructions. Cependant, il faut noter ce qui suit :

- La langue parlée peut refléter une analyse linguistique en termes de catégories autrement différentes et pas toujours reliées directement aux catégories (phrase, lettre, etc.) nécessaires pour la langue écrite.

- Beaucoup de facteurs sont nécessaires à l'analyse de la structure syntaxique. Ce qui suit en constitue un minimum :

- (a) l'ordre des mots

- (b) leur potentiel combinatoire pour former des unités plus grandes (propositions, phrases, etc.)

- (c) les classes syntaxiques auxquelles les mots appartiennent

- (d) les relations syntaxiques entre les mots ou d'autres unités (telles que les relations appelées 'sujet', 'complément', etc.)

- (e) Des termes comme 'adjectif', 'adverbe', 'sujet', 'complément', etc. sont mutuellement exclusifs et ne peuvent donc donner qu'une information syntaxique partielle et non satisfaisante d'un mot. Pour beaucoup de mots, la référence à la culture des sujets parlants est importante sinon vitale.

Compétence vs. Performance

Tous les sujets parlants connaissent au moins une langue et utilisent cette connaissance (*compétence*) dans la parole et la compréhension. Cette connaissance ou *compétence* est en général et en grande partie *inconsciente*. De plus, tous les sujets parlants 'normaux' sont capables d'utiliser plus d'une variété de langue. Dans certains pays, cette situation est même la règle.

La motivation, l'environnement et la connaissance des conventions d'utilisation d'une langue sont des facteurs importants à une bonne *performance* linguistique. Cette performance peut faiblir dans des situations agressives ou

étrangères. Par conséquent, une performance linguistique faible ne peut en cas être retenue comme évidence d'une compétence linguistique faible.

Langue, dialectes et développement historique

A situation différente, variété de langue différente. Ces variétés peuvent être des langues, des dialectes, ou des registres ou styles, chaque variété régie par ses propres règles et vocabulaire. L'arabe standard ou moderne, par exemple, ne peut en aucun cas être considéré comme la meilleure variété pour toutes les situations. Dans beaucoup de situations – là, par exemple, où le dialectal ou le style intime ou casuel est requis -, il serait ridicule ou aberrant ou même exclu d'utiliser la variété dite standard.

Pour finir, et toujours dans le domaine des relations entre langues et dialectes, certaines similarités apparentes peuvent cacher des différences profondes. De plus, les similarités dans leurs structures ne sont pas nécessairement une indication d'un développement historique mono génétique (= d'une même langue ancestrale). En revanche, deux langues reliées historiquement n'ont pas nécessairement des structures similaires.

II. La 'grammaire' dans tous ses états: quelques conceptions erronées

Ce qui différencie le genre humain des autres genres réside dans la communication, disent tous ceux qui s'intéressent de loin ou de près à la langue et à ses fonctions. C'est pour cette raison que pour se référer au genre humain, on utilise l'expression latine *homo loquens* ('l'homme qui parle'). Or, d'autres créatures peuvent aussi 'communiquer', c'est-à-dire peuvent faire des liaisons entre les sons et les sens, même de manière 'primitive'. Par conséquent, la différence réside dans la 'manière' dans la communication humaine, c'est-à-dire dans l'utilisation de la *grammaire*, car c'est la grammaire qui donne son caractère humain à la langue. Le

genre humain, doit-on alors dire, n'est pas seulement *homo loquens* ; il est aussi et surtout *homo grammaticus*.

1. Conceptions erronées du terme grammaire

Le terme 'grammaire' souffre d'une grande confusion à cause des différentes manières dont il est souvent utilisé dans la vie courante. Parmi les conceptions erronées autour du terme *grammaire*, citons les plus répandues :

- **Conception erronée numéro un** : *Les langues écrites ont une grammaire ; les langues parlées/orales ont très peu ou pas de grammaire du tout.*

Cette vision, très répandue, provient et est supportée par l'étymologie du mot 'grammaire', qui constitue (dès le début du 12ème siècle) un dérivé irrégulier du mot grec *grammatiké* et du mot latin *grammatica*, signifiant 'art de lire et d'écrire'. Accepter cette vision nous mènerait à accepter que les langues qui n'ont jamais été écrites seraient classifiées comme 'langues sans grammaire'. Du point de vue de la linguistique descriptive, il est inacceptable de limiter l'utilisation du mot 'grammaire' aux seules langues écrites, car les langues parlées aussi ont une 'grammaire'. Il existe un grand nombre de langues dans le monde qui ne sont pas écrites, et qui cependant font l'objet de sérieuses études linguistiques, inconcevables en l'absence de 'grammaire'.

- **Conception erronée numéro deux** : *La grammaire est bonne ou mauvaise, correcte ou incorrecte. Par exemple, il est incorrect de dire 'c'est moi qui l'a fait'.*

Encore une fois, ceci est une vision *prescriptive* de la langue qui implique que seules les langues scholastiques, apprises à partir d'un 'livre de grammaire', ont une *bonne* grammaire selon les critères établis par l'école ou par le livre. Cette conception est liée à l'idée que la grammaire doit être apprise comme les bonnes manières, et que la connaissance d'une langue doit être *explicite*. L'erreur commise ici est de considérer la grammaire comme un ensemble de règles normatives, prescriptives (= des règles qui

spécifient ce que l'on *doit* dire). Les dictionnaires listent toujours sous le mot 'grammaire', comme c'est le cas de *Le Petit Robert (Dictionnaire de la Langue Française)*, la définition suivante : « Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue », suivi des exemples : *Règle, faute de grammaire. Livre, exercice de grammaire*. Le terme (normatif) *correctement* y figure en bonne place !

Toujours en France, l'Académie Française veille depuis 1635 à dicter des normes linguistiques qui n'ont pas toujours une justification réelle.

Il est important de corriger cette conception et de la remplacer par une approche *descriptive* et de considérer la grammaire comme un ensemble de règles descriptives (= qui *décrivent* la langue telle qu'elle existe).

Ce qui est *correct* ou *incorrect* relève de ce qui est accepté par la société, car, en dernière analyse, la langue est sous-tendue par un ensemble de conventions dans la société.

- **Conception erronée numéro trois** : *Il y a des personnes qui connaissent la 'grammaire' de leur langue et d'autres qui l'ignorent.*

Cette conception provient de l'idée que la grammaire se trouve dans les livres. Or, l'on sait qu'un français peut parfaitement parler la langue française sans jamais avoir été à l'école ou lu un livre en français. Les grammairiens de la tendance générative transformationnelle ne s'intéressent pas vraiment à ce qui se dit en réalité dans une langue, aux phrases produites ou *performance*, mais à ce que les locuteurs PEUVENT dire, c'est-à-dire à leur *connaissance implicite* de la langue ou à leur '*compétence*.' La *performance* dans ce cas ne forme qu'une partie de l'évidence de la *compétence* du sujet parlant.

C'est cette compétence, cet ensemble de règles et de structures *intériorisées*, qui forme la base de la capacité du locuteur à *parler* et à *comprendre* sa langue. C'est cette description qui est reproduite, avec moins de précision et moins de spécificité, par *Le Petit Robert (Dictionnaire de la Langue Française)*, dont une

définition de ‘grammaire’ est un « *Ensemble des structures et des règles qui permettent de produire tous les énoncés appartenant à une langue et seulement eux* ».

C’est aussi cette distinction entre compétence et performance qui explique que, quand nous parlons une langue, nous produisons des phrases agrammaticales, incomplètes ; nous ajoutons, dévions, changeons le cours de nos phrases, ce qui produit un résultat qui est loin de la ‘grammaticalité’. C’est ainsi cette distinction qui permet aux linguistes de dire que ce qui les intéresse n’a rien à voir avec ces déviations du locuteur (résultat de la performance) mais plutôt à ce qu’il ‘connaît implicitement’ (compétence)

• **Conception erronée numéro quatre** : *Une grammaire d’une langue est un livre écrit sur cette langue.*

Le terme grammaire est souvent utilisé en référence au *livre* (de grammaire) : Le *Petit Robert (Dictionnaire de la Langue Française)* cité plus haut donne la définition : (*Par extension*) : « *Livre, traité, manuel de grammaire* ». Dans ce cas, il est plus juste de dire un livre SUR la grammaire : en fait, il serait plus juste de dire un livre sur *UNE* (version de la) grammaire telle que présentée par l’auteur du livre en question. C’est pour cela qu’il existe une multitude de ‘grammaires’ d’une même langue, car ce ne sont en fait que des ensembles de règles et de structures nécessaires dans la production d’énoncés tels que conçus et présentés par les divers ‘grammairiens’.

2. Conceptions linguistiques

• En linguistique, il est généralement retenu que la grammaire décrit l’activité des locuteurs quand ils parlent leur langue, et pas quelque chose qu’on trouve dans des livres.

• En linguistique aussi, le terme ‘grammaire’ est utilisé de manière technique et spécialisée pour la différencier de la *phonologie* (= étude des sons d’une langue) et de la *sémantique* (= étude des sens), auxquelles elle est reliée dans l’analyse linguistique.

- Chez certains linguistes, comme chez Chomsky (dans *Aspects of the Theory of Syntax*) le terme ‘grammaire’ consiste en trois parties, la *syntaxe*, la phonologie et la sémantique. La partie syntaxique génère un ensemble infini de structures qui sont alors RELIEES par la partie sémantique (aux sens) et par la partie phonologique (aux sons). Les deux parties phonologique et sémantique sont des composants ‘*purement interprétatifs*’, alors que la partie composée par la ‘*syntaxe*’ constitue la partie centrale.
- Dans certaines langues, il est nécessaire de diviser la grammaire et de différencier la partie syntaxique de la partie morphologique ainsi en arabe, par exemple, le terme النحو est utilisé pur la syntaxe, alors que le terme الصرف est réservé pour la morphologie, étude des formes réelles des mots.
- L’expression ‘grammaire traditionnelle’ ne doit pas nous faire oublier qu’elle renvoie à une grammaire ‘scientifique’. En effet, la ‘grammaire traditionnelle’ possède une base théorique solide. Elle a été formulée dans le but de ‘découvrir’ des règles syntaxiques et d’usage logiques, prenant en compte et se basant énormément sur des intuitions dans la compréhension des règles. Malheureusement, en essayant de découvrir ces règles, cette ‘grammaire’ devint ‘viciée’ par ses propres assumptions, dont l’une considérait la langue comme un phénomène statique – ce qui mena à la prescription.

3. Quelques illustrations, réflexions et conceptions du monde de la grammaire

Une multitude d’écrits est consacrée à la grammaire et à ses conceptions. Une revue très brève de quelques citations de linguistes et d’écrivains francophones et anglophones illustrera fort bien cette évolution nécessaire du prescriptif vers le descriptif. Dans l’excellent *Oxford Companion to the English Language* (édité par McArthur, 1992), et en relation à la conception du terme ‘grammaire, Sidney Greenbaum écrit ceci : « D’anciennes attitudes vis-à-vis de la grammaire subsistent

encore : un grand nombre de personnes la craignent, la connaissent si peu, ont tendance à en avoir peur ou à la détester, la trouvent souvent déconcertante ou ennuyante quand ils y font face à l'école, et pourtant une minorité est fascinée par elle : un domaine où la science précise et la pédanterie pinailleuse ont coexisté pendant des siècles ». (**Ma traduction**). Erik Orsenna, académicien et écrivain, a écrit *La grammaire est une chanson douce* (2001). Dans ce livre, il souhaite à tous les petits (dont ceux devenus grands) la « bienvenue dans la jungle des règles et des exceptions ». Il se rebelle aussi contre les pressions qu'ils subissent et qui les empêchent « d'apprendre à savourer la langue, à y trouver des surprises et des ravissements ».

Steven Pinker (1999), en ligne avec les enseignements linguistiques et neurolinguistiques du *Massachusetts Institute of Technology*, nous rappelle la différence entre la description et la prescription linguistique quand il dit que « la connaissance tacite de la grammaire chez un enfant est plus sophistiquée que le plus gros des livres de grammaire » et que la grammaire « ne doit pas être confondue avec les règles de conversation enseignées à l'école et expliquées dans des manuels de style ». (**Ma traduction**). David Crystal, ancien étudiant de Frank Palmer, devenu lui-même une référence dans le monde de la linguistique anglo-saxonne, définit (en 2006) la *grammaire* comme « l'étude de tous les contrastes de sens qu'il est possible de faire à l'intérieur des phrases. Les 'règles' de la grammaire nous disent comment. Une estimation donne le chiffre de 3500 des ces règles en anglais ». (**Ma traduction**).

III. Eviter les « définitions tactiques »

Le terme « *tactical definition* » fut utilisé pour la première fois par C.S. Lewis, dont le livre *Studies in Words* (1960) explore la fascination de la langue à travers l'étude de l'évolution des sens et des connotations de plusieurs mots anglais. Lewis dit de la 'définition tactique' qu'elle est une définition qui « n'est pas conforme à l'usage courant, ... qui essaie de s'approprier un côté

d'un mot puissant pour en dénigrer l'autre côté » (Lewis, 1960 :19) (**Ma traduction**). Un des défis des linguistes, grammairiens et didacticiens est de 'dénicher' ce type de définition et de le démystifier pour mieux rendre compte des différences dans la pratique langagière d'un côté, et d'essayer de ne pas 'légitimer' l'application d'une définition tactique aux dépens d'une définition d'une catégorie bien établie dans la langue.

Un exemple de ce type de définition tactique nous vient de William Labov, pourtant un des grands noms de la linguistique et Sociolinguistique moderne. Dans son étude monumentale *Language in the Inner City* (1972), Labov utilise le terme *accord* (*concord* en anglais) d'une manière originale pour légitimer ce que la grammaire traditionnelle considère comme incorrecte. La phrase « **he don't know nothing** » est un exemple de l'anglais non-standard des noirs aux Etats-Unis que la grammaire traditionnelle rejette comme 'une double négation' inacceptable. Pour Labov, cependant, cette utilisation est 'légitimée' comme un 'accord négatif' ('*negative concord*' en anglais) (1972 : 145-152). De ce fait, Labov nous propose une catégorie grammaticale attirante et plausible, mais non dénuée de danger dans l'étude comparative des langues. Il est acceptable de dire en français « *il ne sait rien* » et « *il ne veut rien* » ; en espagnol, la 'double négation' comme on l'appelle est très courante et parfaitement correcte : alors pourquoi doit on absolument rejeter « *he don't know nothing* » et « *he don't want nothing* » comme une hérésie grammaticale ? Tout simplement parce que les canons de la langue anglaise fonctionnent sur des soubassements logiques et sociaux autres, et que ce qui s'enseigne en classe et ce qui se parle dans la rue ne doivent pas nécessairement et toujours correspondre. Pour cette raison, utiliser une *définition tactique* pour contourner l'obligation d'éviter la double négation et la forme de *do* à la troisième personne du singulier ne doit pas constituer la norme dans l'enseignement de l'anglais en particulier. D'autres exemples concernant d'autres langues

peuvent être utilisés comme illustration de ce point sensible en didactique des langues.

Ces quelques réflexions et aspects linguistiques de base, *acceptables* par une grande majorité de linguistes, suivis de quelques considérations concernant l'utilisation du terme 'grammaire' devant jeter un peu de lumière sur la formation des diverses conceptions le concernant, ainsi que l'utilisation abusive de « définitions tactiques dans l'élaboration de 'règles grammaticales', peuvent faire éviter à l'apprenant une multitude de malentendus et de déboires . Elles doivent surtout, pour nous enseignants et éducateurs, servir de base à une réflexion plus sereine et plus concertée dans l'enseignement des langues en général. Les théories linguistiques foisonnent et créent parfois des confusions malsaines et hermétiques, la plupart se parant d'appareils nouveaux pour mieux séduire les praticiens et les nouvelles recrues. Par ailleurs, les '*grammaires*' anciennes sont discréditées ; les 'nouvelles' grammaires sont prêchées avec ferveur, bien qu'elles ne soient jamais complètes. Une chose positive et palpable se dégage de cet horizon linguistique : le retour aux locuteurs, aux utilisateurs de la langue ...

Références

- Chomsky, N. (1969). *Aspects of the Theory of Syntax*. The MIT Press.
- Crystal, David. (2006). *The Fight for English*. Oxford University Press.
- Labov, William (1972). *Language in the Inner City*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Lewis, C.S. (1960). *Studies in Words*. Cambridge: CUP
- McArthur, Tom (Ed.). (1992) *Oxford Companion to the English Language*. Oxford University Press
- Orsenna, Erik. (2001). *La grammaire est une chanson douce*. Paris: Editions Stock
- Palmer, Frank (1971). *Grammar*. Penguin Books Ltd.: Harmondsworth, Middlesex, England.
- Pinker, Steven. (1999). *Words and Rules*. Basic Books
- Robert, Paul (1988). *Le Petit Robert: Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française*. Le Robert : 107, avenue Parmentier, Paris-XI.

